

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le jeudi 25 juin 2020 à 19 h 30.

**Sont présents au centre administratif :** Paolo Galati, président; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Sont présents par visioconférence :** Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon, Peter MacLaurin, Anne McMullon et Emilio Migliozi, commissaires; et Tara Anderson, Anthony Beliotis et Stéphane Henley, commissaires-parents.

**Sont également présents par visioconférence :** Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; et Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières.

**Est absente :** Melissa Wall, commissaire.

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous ceux qui visionnent la séance en ligne.

**HEURE : 19 h 32**

**0.0 Reconnaissance**

**0.1 Initiative *J'adopte une famille***

Le président a lu la déclaration suivante rendant hommage à tous ceux et toutes celles qui ont participé à l'initiative *J'adopte une famille*.

*Le conseil des commissaires rend hommage ce soir aux animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des Services pédagogiques pour le projet J'adopte une famille. Au nom du conseil, j'aimerais saluer le travail de Dominic Di Stefano, Daniel Johnson et Cheryl Smith qui, sous la direction de Lynda DaSilveira, ont mené cette initiative au cours d'une période difficile et ont contribué à améliorer la vie de 67 familles de la CSSWL.*

- *Ce projet avait pour but d'offrir un soutien à des familles de la commission scolaire dans le besoin en leur fournissant pendant 12 semaines, des mois d'avril à juin, des denrées nécessaires pendant la crise créée par la COVID-19. Pour ce faire, il a fallu mobiliser du personnel de la commission scolaire et des ressources dans les écoles.*
- *En tout, 118 employés de la CSSWL ont répondu à l'appel. De façon hebdomadaire, du mois d'avril jusqu'à la fin du mois de juin, chacun d'entre eux a acheté et livré des provisions d'une valeur de 50 \$ à une famille dans le besoin. Certaines écoles ont augmenté cette somme hebdomadaire par famille à la discrétion de leur directrice ou directeur.*
- *Chaque bénévole a été jumelé à une famille selon la région afin de respecter les restrictions de déplacement et les directives relatives à la pandémie.*
- *Les animateurs de vie spirituelle ont fait ce travail de jumelage en s'assurant de respecter la vie privée et la confidentialité, ainsi que les protocoles sanitaires en lien avec la pandémie.*
- *Un total de 15 écoles représentant les trois régions de notre commission scolaire (Laval, les Laurentides et Lanaudière) ont participé au projet.*

- *Les directions et les secrétaires ont travaillé ensemble pour établir un budget consacré aux familles de leurs écoles respectives, identifier les familles pouvant bénéficier d'une aide et en informer l'équipe d'animation spirituelle, traiter les factures et assurer un processus de remboursement efficace et rapide.*
- *Le projet a permis de soutenir notre communauté en fournissant des provisions chaque semaine à 67 familles grâce à un investissement collectif de 45 000 \$.*

*Je suis fier d'annoncer que chaque famille recevra en juillet une carte cadeau d'une valeur de 100 \$ pour l'achat de provisions grâce à un don du comité de parents et du conseil des commissaires.*

Il poursuit en exprimant sa reconnaissance aux bénévoles qui ont participé à ce projet, soit les personnes suivantes :

Andrée-Ann Côté, Abigail Lawrence, Amanda Diodati, Anna Tamburri, Carmen Cesta, Carolyne Roberts, Céline Sévigny, Christiane Beauchamp, Christina Chedel, Connie Procopio, Debbie Adams, Despina Mardas, Donna Desmarceaux, Dorinda Raymond, Edithe Frenette, Elaine Dalbec, Gautama Swaminadhan, Geneviève Ducharme, Heather Usher, Heidi Klinger, Ian Ritchie, Isabel La Chance, Janet Sallie, Jennifer Schembri, Jessica Budd, Jessica Rooney, Josée Royer, Joy Fitzios, Karen Lorenz, Karen Stoddart, Karine Valiquette, Kelly Crowdis, Laurie Cruise, Laurie Leibov, Lee-Ann Mascis, Lena Toutikian, Lori Tanner, Lucia De Fanti, Mariateresa Volpe, Marie-Josée Dallaire, Melanie Demers, Melissa Jones, Melissa Tomasino, Merit-Anne Malek, Michelina Martino, Nadia Varano, Nathalie Giguère, Nicole Comeau, Noura Helal, Olivia Mancini, Penelope Fengos, Rosa Ferrulli, Sandra Malone, Sandy El Baramelgui, Sarah Leboeuf, Shannon Lemm, Sharon Larrisey, Shauna Boilard, Sheila Lindsay, Stephanie Wicki, Susan Cunningham, Tammy Joseph, Tjasa Korda, Wanda Niphakis.

## **0.2 Personnel dans les services de garde**

Le président a rendu hommage aux travailleurs et travailleuses dans les services de garde de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en faisant la déclaration suivante :

*Peu après la fermeture des écoles et des centres en raison de la pandémie, le gouvernement a annoncé que les écoles allaient offrir des services de garde d'urgence aux enfants des travailleurs de première ligne dans le secteur de la santé. Nous n'avions que 48 heures pour nous préparer à ouvrir ces services de garde dans le respect des mesures sanitaires de la Santé publique.*

*Cinq écoles de notre commission scolaire ont offert le service de garde d'urgence pendant cette période très difficile.*

- *École primaire John.F-Kennedy*
- *École primaire Mountainview*
- *École primaire de Rawdon*
- *École primaire Laurentia*
- *École primaire Laurentian*

*Le conseil aimerait remercier les travailleurs dans les services de garde d'urgence pour leur collaboration, leur sens du devoir civique et la qualité des services offerts aux enfants et aux familles sous leur responsabilité, dans un contexte inhabituel pour tous.*

*Nous ne pouvons remercier nos employés en service de garde sans remercier une personne très spéciale, Joséé Pomminville.*

*Josée est non seulement une technicienne en service de garde, elle assure aussi la liaison entre les services de garde et la commission scolaire. Le conseil tient à la féliciter pour son professionnalisme, son engagement et son enthousiasme continu. Josée s'assure que les services de garde de la CSSWL offrent des services sécuritaires et de qualité et que les équipes des services de garde de la commission scolaire travaillent ensemble pour assurer le bien-être de tous les enfants qui utilisent ce service.*

*En soutenant les équipes des services de garde d'urgence, Josée a joué un rôle déterminant. Grâce à son énergie contagieuse, elle est aimée de toutes les personnes qui travaillent avec elle. MERCI, Josée, pour ta contribution significative et pour le soutien constant que tu apportes à nos écoles.*

*Un merci spécial à quatre dames qui ont travaillé avec Josée Pomminville dans le but d'assurer le bon fonctionnement des services de garde pendant la pandémie :*

- *Sharon McCulloch de l'école primaire Mountainview*
- *Maria DiLillo de l'école primaire Laurentia*
- *Sharon Silverson au nom de Cathy Seal de l'école primaire Laurentian, et*
- *Suzanne Beaudette de l'école primaire de Rawdon*

*Encore une fois MERCI, et profitez bien de cette pause estivale très méritée!*

Il poursuit en remerciant les personnes suivantes :

Adele Fata, Alannah Ferreira Morris, Amanda Collins, Amanda Diodati, Andrea David, Anna Gianninni, Anna Tamburri, Anne-Marie Schmuck, Brigitte D'Agostini, Campbell Riddle, Carl Jung, Caroline Barrett, Cassandra Stroubakis, Chelsea Sanborn, Cherie Hurdle, Connie Valerio, Debra Searle, Despina Vafliadis, Diane Hollingsworth, Donna Desmarceaux, Diana Gavin, Effie Theodosiou, Ellen Muir, Gail Lang, Garyfallia Haskaris, Ghyslaine Massé, Ginette Linhares, Ilona Reisser, Jahaira Torres Leon, Jesse Mackay, Jessica Pirro, Joan Cameron, Josée Pomminville, Katie Boismenu-Moncrieff, Kelly Marsden, Kerry Ann Aggett, Kim Clarke, Kim Vautour, Laurie Bergerson, Line Motard, Lorrie Clifford, Louise Ladouceur, Lynn Belanger, Lynn Dubois, Lynn Martin, Maeve Brooks, Marcelle Dagenais, Margaret Markopoulos, Maria Di Lillo, Maria Di Novella, Maria Soulis, Marie Karamanoukian, Marlene Lalumiere, Marlene Melo, Marnie Robertson, Mary DiLella, Melanie Groulx, Natalie Gould, Natasha T. DeBonis, Pamela Fox, Pat Gilmour, Patty Weddle Klimas, Pierina Scalia, Rosie Caruana, Saba Asif, Savrina Valletta, Sarah Barette-Richard, Sharon Dupuis, Sharon McCulloch, Sharon Silverson, Shelly McCullough, Shirley McCartney, Stephane Leduc, Steve Narine, Suzie Legin, Tami Lees, Terri Selby, Tina Plouffe et Trisha Lyng.

### **0.3 Initiative des enseignants d'éducation physique**

Le président félicite un groupe inventif d'enseignantes et d'enseignants d'éducation physique de la façon suivante :

*Le confinement n'a pas empêché 30 spécialistes en éducation physique sur tout le territoire de la commission scolaire d'unir leurs forces pour réaliser une vidéo faisant la promotion d'un mode de vie sain et actif, deux facteurs essentiels pour une vie équilibrée. Ces habitudes sont d'autant plus importantes lorsque les gens traversent une période difficile comme celle que nous vivons en ce moment et qui les oblige à s'isoler.*

*Dans les heures qui ont suivi son affichage sur les réseaux sociaux, la vidéo a été visionnée par des milliers de personnes.*

*Félicitations aux membres de cette équipe d'éducation physique qui ont travaillé ensemble pour faire la promotion d'habitudes de vie saines auprès de nos élèves. Un merci spécial à Deborah Graziani de l'école primaire Mountainview Elementary, qui a mené ce projet formidable.*

Il poursuit en exprimant sa reconnaissance aux enseignantes et enseignants d'éducation physique ayant contribué à ce projet :

Adrian Pascaru, André Plourde, Chuck Drouin, Deborah Graziani, Gary Crosbie, Giancarlo Di Sano, James Vanderhoeven, Jason Bergola, Joseph Ricci, Kayla McNulty, Kristin Crowdis, Laura Delchev, Leslie Aggrey-Fynn, Mary Antioco, Matthew Bleeker, Peter Ridgway, Philippe Carrier, Ralph Leblanc, Reno Vaccaro, Robert Salisbury, Ryan Boutara, Sonia Biunno, Stephanie Racine, Steve Antonacci, Suhael Brohu, Suzanne Charbonneau, Suzanne Tepperman, Valerie Charette, Veronique Bond

## 0.4 Communications

Le président attire l'attention du conseil sur le travail remarquable de l'équipe des communications de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en faisant la déclaration suivante :

*Tout au long de l'année scolaire 2019-2020, et plus précisément pendant la période de pandémie que nous vivons actuellement, l'équipe des communications de la CSSWL a joué un rôle déterminant en apportant son soutien à l'ensemble de nos parties prenantes. Avec créativité et professionnalisme, à l'aide de visuels et de communications axées sur l'information, Maxeen Jolin et Susan O'Keeffe ont su tenir à jour les parents, les élèves, les employés et le grand public sur des questions touchant la santé, la sécurité et l'éducation au sein de notre communauté.*

*Elles ont fait la promotion de l'éducation de langue anglaise et joué un rôle essentiel en assurant la vitalité de nos réseaux. Grâce à leur dévouement, leur éthique de travail et leur attitude positive devant chacun des défis qu'elles ont eu à relever, elles ont continuellement donné l'exemple.*

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous ceux qui visionnent la séance en ligne et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

**HEURE : 19 h 53**

### 1.0 Opening of Meeting

#### 1.1 Reconnaissance du territoire

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour :

#### 12.0 QUESTIONS DIVERSES

##### 12.1 Lettre du conseil au MEES

12.1.1 Pratiques de communication du MEES .....RES

12.1.2 Directives concernant un nouveau logo pour la CSSWL .....RES

12.2 Engagement – Coordinatrice des technologies de l'Information .....RES

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2020/06/25-CA-001 soit adopté tel qu'il a été modifié.

**CC-200625-CA-0114**

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Approbation du procès-verbal

#### 3.1 27 mai 2020

Approbation du  
procès-verbal  
27 mai 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 27 mai 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-200625-CA-0115

Adoptée à l'unanimité

#### 3.2 5 juin 2020

Approbation du  
procès-verbal  
5 juin 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 5 juin 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-200625-CA-0116

Adoptée à l'unanimité

### 4.0 Période de questions

En réponse à une question du président, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme qu'aucune question n'a été reçue pour la première période de questions.

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale explique les paramètres de la période de questions de la façon suivante :

- Conformément aux règles de procédure, les paramètres de la période de questions doivent être expliqués aux membres du public avant la première période de questions.
- L'ordre du jour prévoit deux périodes de questions de 20 minutes chacune.
  - **La première période de questions** est réservée aux questions qui ont été transmises au président par télécopieur ou par courriel avant 13 h le jour même de la séance.
  - **La deuxième période de questions** est strictement réservée aux questions concernant les points à l'ordre du jour de la séance.
  - Ces périodes de questions servent uniquement à fournir des réponses, et non à engager des discussions ou des débats.
- Les membres du public pouvant être présents dans la salle du conseil :
  - Chaque personne a droit à 5 minutes pour présenter toutes ses questions.
  - Après chaque présentation, le président fournit toutes les réponses disponibles.
- Les membres du public qui visionnent la séance en ligne via le lien fourni par la commission scolaire peuvent inscrire leurs questions sur la plateforme, dans la partie prévue à cette fin. Ils doivent s'assurer d'inscrire leur nom et prénom avant toutes leurs questions.
- Toute personne ayant des questions qui ne portent pas sur les points à l'ordre du jour est invitée à consulter le site Web de la commission scolaire. Une foire aux questions est affichée dans la partie COVID-19 de la page d'accueil. Dans cette foire aux questions, il est possible de transmettre vos questions à l'aide du lien fourni. La commission scolaire s'assure de répondre à chaque question le plus rapidement possible.

### 5.0 Rapport du président

Le président présente son rapport mensuel en commentant les événements suivants :

- 28 mai 2020 – L'événement *HOPE Fest* diffusé sur Facebook Live a été présenté pour la toute première fois. Visant à mettre en vedette les élèves talentueux de la commission scolaire, il a réussi à attirer au-delà de 20 000 personnes.
- 12 juin 2020 – Félicitations à Sofia Jafari et aux autres élèves dont les dessins ont été sélectionnés pour le calendrier mural 2020-2021 de la commission scolaire;

- 18 juin 2020 – Participation à la cérémonie de remise des diplômes à l'école primaire Souvenir en formule « service à l'auto » en compagnie des commissaires James Di Sano et Vicki Kaliozakis et de la directrice générale. Le dévouement des membres de la direction et du personnel de l'école était manifeste, comme l'était la fébrilité des élèves, malgré le fait qu'ils étaient confinés à leur voiture. Chaque enfant était appelé et le diplôme lui était remis sous les applaudissements des parents, de la famille et des amis. Le tout était projeté sur grand écran.
- 23 juin 2020 – La brochure sur la taxe scolaire 2020-2021 est terminée. Elle comprend des informations sur la position de la commission scolaire sur la loi 40 et sa décision de prendre part à l'action judiciaire aux côtés de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

En réponse à une question du président, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale fait savoir qu'il est à espérer qu'une décision soit rendue rapidement dans cette affaire.

Au nom des commissaires, le commissaire Commissioner Guy Gagnon remercie l'ensemble des administratrices et des administrateurs de la commission scolaire pour le travail que ces personnes accomplissent dans l'ombre afin de bien préparer les membres du conseil et s'assurer qu'ils disposent de toutes les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

## 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en commentant les événements suivants :

- 18 juin 2020 – Cérémonie de remise des diplômes à l'école primaire Souvenir en formule « service à l'auto ». Elle a participé à l'événement en compagnie du président et des commissaires James Di Sano et Vicky Kaliozakis. Les 87 finissants ont reçu leur diplôme sous les applaudissements des parents, des familles, de la direction de l'école, des enseignants et des membres du personnel. Le tout était projeté sur grand écran. Nous nous devons de souligner la créativité et la passion de toutes les équipes-écoles de la commission scolaire, surtout pendant cette période exigeante, car elles ont toutes trouvé des façons différentes de rendre hommage à leurs élèves de 6<sup>e</sup> année et de la 5<sup>e</sup> secondaire alors qu'ils s'apprentent à faire la transition vers un nouveau chapitre de leur vie. Félicitations à l'ensemble des finissantes et finissants de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.
- École d'été 2020 – L'école d'été aura lieu cette année du 13 au 31 juillet avec l'appui de LEARN Québec. Alors que l'école d'été coûte normalement 250 \$, les parents d'élèves inscrits à notre commission scolaire n'auront qu'à déboursier 100 \$ cette année, car la commission scolaire payera la différence.
- Rentrée scolaire 2020 – Nous préparons actuellement des documents pour les parents et les employés qui refléteront les informations récentes provenant du MEES sur les nouvelles normes à suivre dans les écoles. La commission scolaire continuera de s'aligner sur les nouvelles normes du MEES afin qu'elle puisse offrir un environnement sécuritaire. Des mises à jour seront fournies au mois d'août.
- 4 janvier 2020 – *Embracing Diversity* – Ceci est la nouvelle date, car il n'a pas été possible de tenir cet événement les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril derniers en raison de la pandémie. L'événement demeure toujours le premier du genre pour la communauté anglophone et sera présenté en format hybride, soit sur le site même et de façon virtuelle.

La directrice générale remercie le président et les commissaires pour tout le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année scolaire 2019-2020. En vertu de la loi, le conseil doit se rencontrer 4 fois par année, mais 9 séances ordinaires et 11 séances extraordinaires ont été tenues cette année, ce qui démontre le niveau d'engagement de ce groupe de représentants élus envers nos élèves et la communauté de la commission scolaire. Les séances du conseil et du comité exécutif ne sont pas les seules réunions auxquelles assistent les commissaires. Ils assistent également aux réunions du comité administratif et du comité pédagogique, qui les préparent à prendre les décisions nécessaires.

Elle poursuit en remerciant toutes les parties prenantes pour l'appui qu'elles lui ont accordé au cours de l'année et souhaite à tous et à toutes des vacances estivales bien méritées.

## 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

### 7.1 Ententes de gestion

#### 7.1.1 AQCS

Entente de gestion

Association québécoise des cadres scolaires

**CC-200625-HR-0117**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-200513-HR-0098, autorisant la tenue d'une consultation sur les modifications à la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE la consultation a pris fin le 12 juin 2020;

ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, a été consultée sur les modifications proposées à la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, et que les commentaires reçus ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte les modifications à la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ET QUE la politique demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 7.1.2 Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier

Entente de gestion

Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier

**CC-200625-HR-0118**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-200513-HR-0099, autorisant la tenue d'une consultation sur les modifications à la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE la consultation a pris fin le 12 juin 2020;

ATTENDU QUE l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier a été consultée sur les modifications proposées à la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*, et que les commentaires reçus ont été pris en compte;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte les modifications à la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

ET QUE la politique demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.0 Décisions du conseil

### 8.1 Ressources financières

### 8.1.1 Budget initial 2020-2021

Le directeur du Service des ressources financières informe le conseil que le budget de la commission scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 est équilibré à 186 784 537,00 \$, en précisant que certaines hypothèses ont dû être faites lors de la préparation du budget, car certaines informations n'avaient pas été fournies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Le budget présenté ne tient pas compte des répercussions financières de la pandémie. Il poursuit en soulignant les éléments suivants du budget :

- Prévisions de l'effectif scolaire;
- Détails concernant les revenus et les dépenses;
- Le pourcentage de sources de revenus, en précisant que le MEES nous accorde une subvention d'équilibre, et le pourcentage des compressions;
- Allocations du MEES par catégorie;
- Les postes d'enseignant représentent 79 926 021,00 \$ du budget. Un consultant externe a été embauché pour étudier l'enveloppe des enseignants, ce qui a permis de révéler un déficit de 17,57 postes entre les 865,41 postes financés et les 882,98 postes attribués. Des ressources en orthopédagogie sont nécessaires au primaire, comme l'indique la convention collective provinciale, mais seulement neuf postes sont financés alors qu'il en faudrait 39,85. La commission scolaire est dans une position de déficit depuis le début;
- Autres dépenses pédagogiques : 7 487 941,00 \$. Les allocations aux écoles représentent la partie la plus importante de ce budget;
- Mesures d'appui et petits milieux : 10 924 014,00 \$. Les mesures visant à soutenir les écoles représentent une partie importante de cette somme;
- Besoins particuliers : 9 870 507,00 \$. La majeure partie de ce budget, 57,9 %, est alloué au comité paritaire, responsable de superviser l'allocation des fonds pour les préposés et les techniciens en éducation spécialisée. Vient ensuite le pourcentage alloué aux professionnels des Services pédagogiques, qui représente 35,2 %.
- Formation générale des adultes : Comme les inscriptions sont à la baisse, nous recevons moins de financement. Nous prévoyons donc un déficit pour ce budget pour l'exercice 2020-2021;
- Formation professionnelle : Son financement a fait l'objet d'une légère augmentation pour l'année scolaire 2020-2021. Le centre de formation Construc-Plus n'est pas inclus dans le calcul, car une prévision complète n'a pas encore été faite pour ce budget;
- Financement des besoins locaux;
- Activités d'autofinancement : le financement provenant de ces activités aide la commission scolaire à équilibrer le budget;
- Les investissements en immobilisations ont fait l'objet d'une augmentation pour les technologies de l'information d'environ 1 200 000,00 \$ pour 2020-2021 et pour le maintien des bâtiments d'environ 7 400 000,00 \$, ce qui représente une hausse de 50 % par rapport à 2019-2020;
- Échéancier de préparation du budget pour 2020-2021.

Le conseil s'engage dans une discussion sur les sujets suivants :

- La commission scolaire a reçu un échéancier pour équilibrer son budget, mais comme le MEES n'a pas suivi ses propres règles, elle a dû faire des hypothèses. Ceci est inacceptable, car la commission scolaire n'a pas reçu les informations nécessaires pour prendre les bonnes décisions.
- Comme il a fallu travailler à partir d'hypothèses, les chiffres du budget sont presque fictifs.
- Le directeur du Service des ressources financières et son équipe doivent être félicités pour avoir réussi à présenter un budget équilibré alors qu'ils ne disposaient pas de toutes les informations nécessaires.

*ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3), la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021 (le « budget »);*

*ATTENDU QUE le budget 2020-2021 a été élaboré à partir des paramètres budgétaires de consultation présentés le 29 mai 2020;*

*ATTENDU QUE le budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2020-2021 en se basant sur une année scolaire typique;*

*ATTENDU QUE le budget 2020-2021 ne tient pas compte des répercussions financières possibles engendrées par la pandémie de COVID-19 sur le plan des revenus, des dépenses additionnelles et des économies;*

*ATTENDU QUE le MEES doit envisager la possibilité d'opérer un redressement des finances concernant le transport, la dotation et tout autre coût supplémentaire prévu à l'heure actuelle en raison de la pandémie;*

*ATTENDU QUE le MEES n'a pas encore communiqué ses directives concernant le traitement des coûts supplémentaires engendrés par la pandémie;*

*ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 9 670 15 264 \$ en date du 1er mai 2020, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021;*

*ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire d'un montant de 14 432 212 \$ en date du 1er mai 2020 a été déterminé en prenant en considération :*

- *une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 35 404 586 \$, et*
- *une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de plus de 25 000 \$ au montant de 9 634 752 678 \$;*

*IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_ que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021, prévoyant des revenus de 186 784 537 \$ et des dépenses de 186 784 537 \$, sous réserve de l'autorisation du ministre, conformément à l'article 279 de la Loi sur l'instruction publique;*

*ET QU'il soit transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.*

Le commissaire Emilio Migliozi propose une modification à la résolution afin de corriger une erreur dans l'un des montants.

Modification à la résolution  
CC-200625-FR-0119

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon et appuyé par le commissaire Peter MacLaurin que le montant de 9 670 15 264 \$ apparaissant au 7<sup>e</sup> ATTENDU QUE du projet de résolution concernant le budget initial 2020-2021 soit corrigé pour lire 9 670 157 264 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Budget initial  
2020-2021**

**CC-200625-FR-0120**

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3), la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021 (le « budget »);

ATTENDU QUE le budget 2020-2021 a été élaboré à partir des paramètres budgétaires de consultation présentés le 29 mai 2020;

ATTENDU QUE le budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2020-2021 en se basant sur une année scolaire typique;

ATTENDU QUE le budget 2020-2021 ne tient pas compte des répercussions financières possibles engendrées par la pandémie de COVID-19 sur le plan des revenus, des dépenses additionnelles et des économies;

ATTENDU QUE le MEES doit envisager la possibilité d'opérer un redressement des finances concernant le transport, la dotation et tout autre coût supplémentaire prévu à l'heure actuelle en raison de la pandémie;

ATTENDU QUE le MEES n'a pas encore communiqué ses directives concernant le traitement des coûts supplémentaires engendrés par la pandémie;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 9 670 157 264 \$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2020, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire d'un montant de 14 432 212 \$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2020 a été déterminé en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 35 404 586 \$, et
- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de plus de 25 000 \$ au montant de 9 634 752 678 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2020-2021, prévoyant des revenus de 186 784 537 \$ et des dépenses de 186 784 537 \$, sous réserve de l'autorisation du ministre, conformément à l'article 279 de la Loi sur l'instruction publique;

ET QU'il soit transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.1.2 Taxe scolaire 2020-2021**

**Taxe scolaire  
2020-2021**

**CC-200625-FR-0121**

ATTENDU QUE le projet de loi 3, *Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire* a été adopté le 16 avril 2019;

ATTENDU QUE cette loi vise l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire applicable dans tout le Québec;

ATTENDU QUE l'objectif a été atteint;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le taux de taxation scolaire 2020-2021 de 0,1054 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

Le commissaire-parent Anthony Beliotis intègre la séance via Zoom.

HEURE : 20 h 27

## 8.2 Ressources matérielles et transport

### 8.2.1 Rectificatifs de commande – projet de rénovation des blocs sanitaires – école secondaire Laval Senior

Rectificatifs de commande

Projet de rénovation  
des blocs sanitaires –  
école secondaire  
Laval Senior, bloc C

**CC-200625-MR-0122**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-191023-MR-0029 octroyant le contrat pour la rénovation des blocs sanitaires de l'école secondaire Laval Senior à l'entreprise Berloy Construction inc., au coût total de 1 466 995,00 \$, avant les taxes, ou 1 568 023,28 \$, taxes nettes;

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté les résolutions n° EC-200129-MR-0034, n° EC-200226-MR-0039, n° EC-200325-MR-0044 et n° EC-200429-MR-0048, approuvant divers rectificatifs de commande totalisant 114 768,66 \$, avant les taxes, ou 122 672,49 \$, taxes nettes;

ATTENDU QUE lors de l'exécution des travaux, d'autres rectificatifs de commande ont été apportés concernant diverses modifications (structure, murs de béton, location d'une toilette extérieure, plomberie, enlèvement et remplacement des sèche-mains et des distributeurs de savon, et crédit pour le retour des sèche-mains) totalisant 34 175,37 \$, avant les taxes, ou 36 528,94 \$, taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les rectificatifs de commande totalisant 34 175,37 \$, avant les taxes, ou 36 528,94 \$, taxes nettes;

QUE le coût total du projet, y compris les rectificatifs de commande, soit majoré 1 615 939,03 \$, avant les taxes, ou 1 727 224,71 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.3 Formation générale des adultes et formation professionnelle / Service aux entreprises

### 8.3.1 Demandes d'autorisation – programmes de formation professionnelle – *Secretarial Studies – Legal et Computer Graphics*

Demandes d'autorisation

Programmes de  
formation professionnelle  
*Secretarial Studies – Legal*  
*et Computer Graphics*

**CC-200625-AE-0123**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit offrir aux élèves des parcours variés grâce à des programmes d'études et des curriculums adaptés au 21<sup>e</sup> siècle, selon l'orientation n° 2 de son plan d'engagement vers la réussite;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires ou professionnelles avant l'âge de 20 ans, selon l'objectif n° 3 de son plan d'engagement vers la réussite;

ATTENDU QUE la formation professionnelle est une priorité pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, car elle lui permet d'offrir aux élèves de son territoire une plus grande accessibilité aux programmes;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite offrir le programme *Secretarial Studies – Legal* et le programme *Computer Graphics*;

ATTENDU QUE, pour la période 2019-2023, les perspectives d'emploi concernant la profession d'adjointes/adjoints juridiques sont bonnes selon l'information sur le marché du travail fournie par Emploi-Québec sur son site Internet *IMT en ligne*;

ATTENDU QUE, pour la période 2019-2023, les perspectives d'emploi concernant les professions d'infographe et d'illustrateur/illustratrice sont excellentes selon l'information sur le marché du travail fournie par Emploi-Québec sur son site Internet *IMT en ligne*;

IL EST RECOMMANDÉ PAR la commissaire Vicky Kaliotzakis que, sur recommandation du comité pédagogique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur des demandes d'autorisation pour les programmes suivants :

- AVS 5726 *Secretarial Studies – Legal*
- DVS 5844 *Computer Graphics*

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8.4 Jour, heure et lieu des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif 2020-2021**

##### **8.4.1 Conseil des commissaires**

Jour, heure et lieu des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif 2020-2021

Conseil des commissaires

**CC-200625-CA-0124**

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) fait obligation au conseil des commissaires de fixer, par règlement, le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QU'une commission scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3);

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

ATTENDU QU'un avis public a été donné concernant les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Anthony Beliotis que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public de son adoption, conformément à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3).

**Adoptée à l'unanimité**

##### **8.4.2 Comité exécutif**

Jour, heure et lieu des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif 2020-2021

Comité exécutif

**CC-200625-CA-0125**

ATTENDU QUE les articles 162 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) fait obligation au comité exécutif de fixer, par règlement, le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QU'une commission scolaire ne peut adopter un règlement à moins d'avoir donné un avis public, conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3);

ATTENDU QUE l'avis public doit indiquer l'objet du règlement, la date prévue de son adoption et l'endroit où le projet peut être consulté;

ATTENDU QU'un avis public a été donné concernant les modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*,

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public de son adoption, conformément à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3).

**Adoptée à l'unanimité**

## **9.0 Points d'information**

### **9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Aucun rapport n'est présenté.

## **9.2 Rapports des commissaires-parents**

### **9.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

### **9.2.2 Rapport du comité EHDAA**

Aucun rapport n'est présenté.

## **9.3 Rapport de l'ACSAQ**

Aucun rapport n'est présenté.

## **10.0 Période de questions**

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme que des questions avaient été reçues d'Adam Gordon, le président du comité de parents.

En réponse aux questions de M. Gordon, la directrice générale répond comme suit :

- Le budget de transport a été établi selon une année scolaire ordinaire.
- Le MEES a été avisé que les paramètres de transport doivent être étudiés attentivement alors il se peut que d'autres informations soient fournies prochainement.
- Le budget pour l'année scolaire 2020-2021 a été réduit, car le conseil actuel est en poste jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre seulement en raison des prochaines élections scolaires.
- Les commissions scolaires ne reçoivent aucun financement du MEES pour les élections scolaires et les élections scolaires de 2014 ont coûté environ 350 000,00 \$.

Le président remercie M. Gordon et le comité de parents pour leur soutien au cours de cette année.

En réponse à une question du président, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme qu'il n'y a aucune autre question.

## 11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

## 12.0 Questions diverses

### 12.1 Lettre du conseil au MEES

#### 12.1.1 Pratiques de communication du MEES

Le président fait savoir que la prochaine résolution est une résolution importante, car elle envoie un message clair au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) selon lequel les membres du conseil des commissaires en place actuellement méritent le respect pendant qu'ils ont encore en poste. Dans les derniers mois, en s'adressant directement aux directions générales, le MEES et la CAQ ont court-circuité les présidents des commissions scolaires.

Le commissaire Peter MacLaurin indique que les commissions scolaires anglophones, faisant partie de la communauté minoritaire, ont pris position et devraient exprimer leurs inquiétudes, car le gouvernement tente de diminuer le niveau d'excellence atteint par chaque commission scolaire. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été un pionnier en matière d'éducation avant-gardiste et devrait être très fière de ce fait.

Pratique de communication  
du MEES

**CC-200625-CA-0126**

ATTENDU QUE le projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* a été sanctionné par le gouvernement du Québec le 8 février 2020;

ATTENDU QUE cette loi prévoit que les commissions scolaires anglophones demeureront en place jusqu'au mois de novembre 2020;

ATTENDU QUE, depuis l'adoption de cette loi, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) communique directement avec les directions générales des commissions scolaires anglophones, pour toute question, sans s'en rapporter aux présidents;

ATTENDU QUE, conformément au projet de loi 40, le porte-parole officiel de chaque commission scolaire anglophone demeure le président jusqu'au mois de novembre 2020;

ATTENDU QUE l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* accorde un pouvoir exclusif de gestion et de contrôle sur l'enseignement dans la langue de la minorité et sur les établissements d'enseignement de la minorité linguistique aux détenteurs de ces droits ou à leurs représentants;

ATTENDU QUE les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont été dûment et légalement élus par leurs communautés à titre de représentants et de membres de l'organe directeur de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Peter MacLaurin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente, au MEES, une demande formelle de reconnaissance à titre de point de contact du MEES pour toute question de gouvernance;

QUE le MEES respecte le rôle des membres du conseil des commissaires et de son président ainsi que les voies de communication relativement aux questions de gouvernance, comme c'était le cas avant l'adoption du projet de loi 40;

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les parties visées, conformément au document n° SWLSB-2020/06/25-CA-003, comprenant sans s'y limiter, le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, et le premier ministre, M. François Legault.

**Adopté à l'unanimité**

### 12.1.2 Lignes directrices relativement au nouveau logo de la CSSWL

Le président précise que ces deux résolutions seront transmises au ministère de l'Éducation avec une lettre mettant les personnes suivantes en copie conforme :

François Legault, premier ministre du Québec; Dominique Anglade, cheffe de l'opposition officielle; Manon Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition; Pascal Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition; Marwah Rizqy, députée de Saint-Laurent et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation; Christine Labrie, députée de Sherbrooke et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation; Véronique Hivon, députée de Joliette et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation; Christopher Skeete, député de Sainte-Rose et adjoint parlementaire du premier ministre pour les relations avec les Québécois d'expression anglaise; Danielle McCann, députée de Sanguinet et ministre de l'Enseignement supérieur; tous les membres de l'Assemblée nationale représentant le territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier; Dan Lamoureux, président de l'ACSAQ; David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee; Geoffrey Kelley, président d'APPELE-Québec; Jennifer Maccarone, députée de Westmount-Saint-Louis; Kathleen Weil, députée de Notre-Dame-de-Grâce; les présidents des commissions scolaires anglophones du Québec; les présidentes et présidents des conseils d'établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Il ajoute que le retrait du logo de la commission scolaire porte grandement atteinte à son identité, une identité qui a été développée au cours des 22 dernières années. Le MEES tente maintenant d'effacer l'identité de toutes les commissions scolaires.

En réponse aux commentaires des commissaires, le président apporte les précisions suivantes :

- Un communiqué de presse sera diffusé concernant ces deux résolutions et affiché sur les réseaux sociaux de la commission scolaire.
- Tous les points soulevés sont valides;
- La décision qui sera rendue concernant la contestation judiciaire actuelle des commissions scolaires anglophones pour défendre l'article 23 de la *Charte des droits et libertés* pourrait être significative si la CAQ réussit à restreindre les droits des commissions scolaires anglophones. Par contre, la décision pourrait aussi avoir des conséquences négatives sur les petites commissions scolaires francophones ailleurs au Canada, qui attendent avec impatience le résultat de cette contestation judiciaire.

Plusieurs commissaires ont indiqué que les membres de la communauté anglophone ont toujours été de bons citoyens, mais que l'heure est venue de faire valoir leurs droits constitutionnels et ceux des élèves et de s'assurer que les parents comprennent la raison pour laquelle la commission scolaire a décidé d'entreprendre cette contestation judiciaire. Plusieurs aspects de l'éducation demandent à être revus, mais nous retirer notre droit de gestion n'arrangera rien. Les minorités partout dans le monde doivent se tenir debout et s'assurer que le monde comprend l'importance de leur rôle dans la communauté internationale.

À la suggestion du commissaire Emilio Migliozi, le président demande à tous les commissaires en faveur de la résolution suivante de lever la main et de déclarer « oui ». Tous les commissaires acquiescent.

Lignes directrices  
relativement au nouveau  
logo de la CSSWL

ATTENDU QUE le projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, a été sanctionné par le gouvernement du Québec le 8 février 2020;

**CC-200625-CA-0127**

ATTENDU QUE l'une des intentions déclarées du projet de loi 40, comme présentées par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, est de fournir un cadre de décentralisation du processus décisionnel;

ATTENDU QUE, le 11 juin 2020, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a émis des lignes directrices relatives au nom, au logo et aux autres éléments de l'identification visuelle des commissions scolaires, y compris de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL);

ATTENDU QUE les lignes directrices ne tiennent aucunement compte de la langue anglaise dans la convention d'appellation prescrite;

ATTENDU QUE les lignes directrices imposent la conversion des adresses courriel au nom de domaine Internet « *gouv.qc.ca* »;

ATTENDU QUE tous les services du gouvernement du Québec utilisent le nom de domaine Internet « *gouv.qc.ca* »;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est d'avis que ces nouvelles lignes directrices ne s'alignent pas sur l'objectif déclaré, qui est celui de fournir un cadre de décentralisation du processus décisionnel;

ATTENDU QUE l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* accorde un pouvoir exclusif de gestion et de contrôle sur l'enseignement dans la langue de la minorité et sur les établissements d'enseignement de la minorité linguistique aux détenteurs de ces droits ou à leurs représentants;

ATTENDU QUE les membres du conseil des commissaires de la CSSWL ont été dûment et légalement élus par leurs communautés à titre de représentants et de membres de l'organe directeur de la commission scolaire;

ATTENDU QUE ce pouvoir de gestion comprend, entre autres, l'identité visuelle et les stratégies de communication;

ATTENDU QUE la CSSWL utilise son logo actuel depuis 2006;

ATTENDU QUE la CSSWL utilise son nom de domaine Internet « *swlauriersb.qc.ca* » depuis 2000;

ATTENDU QUE la CSSWL accorde une importance capitale au succès de ses élèves et qu'elle a élaboré, au fil des ans, un plan d'engagement vers la réussite unique et distinct qui reflète les objectifs du MEES et qui, surtout, répond aux besoins précis de ses parties prenantes sur tout son territoire;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la CSSWL demeure convaincu que cette réussite réside dans l'approche unique et distincte adoptée par la commission scolaire, qui se reflète dans son identité visuelle dont les éléments font partie de son plan de communication;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la CSSWL estime que le fait d'associer la mission de la commission scolaire à un nom de domaine Internet commun, en l'occurrence « *gouv.qc.ca* », dilue la visibilité de la commission scolaire aux yeux du public, faisant en sorte qu'il devient difficile de distinguer celle-ci de tout autre service gouvernemental, effaçant ainsi son identité unique et portant atteinte aux droits qui lui sont reconnus par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la CSSWL est d'avis que les éléments de l'identification visuelle imposée par le MEES auront un effet homogénéisant qui réduira la commission scolaire à l'état de franchise du gouvernement du Québec, la dépouillera de son identité et de son caractère unique et, ultimement, aura des conséquences sur sa réussite;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier conserve son droit à l'identité et à l'image, tel que ce droit lui est conféré par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*;

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les parties visées, conformément au document n° SWLSB-2020/06/25-CA-003, comprenant sans s'y limiter, le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, et le premier ministre, M. François Legault.

**Adoptée à l'unanimité**

## 12.2 Engagement – Coordonnatrice ou coordonnateur des services de technologies de l’information

Le président fait savoir que les commissaires Peter MacLaurin, Emilio Migliozi et lui ont siégé au comité de sélection pour ce poste et que la personne choisie témoigne du niveau d’excellence que cette commission scolaire a su préserver sur le plan des ressources humaines au fil des années.

La directrice du Service des ressources humaines donne des précisions concernant la candidate choisie en indiquant que celle-ci avait occupé le poste d’analyste au cours des 12 dernières années et qu’elle sera un atout pour l’équipe de gestion.

Engagement

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170125-HR-0050 approuvant l’organigramme administratif;

Coordonnatrice ou coordonnateur des services de ressources informatiques

ATTENDU QUE le poste de coordonnatrice ou coordonnateur des services de ressources informatiques est actuellement vacant;

CC-200625-HR-0128

ATTENDU QU’un comité de sélection a été établi pour mener des entrevues, conformément à l’article 5.2 de la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d’emploi des gestionnaires représentés par l’Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, et l’article 5.2.1 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d’emploi des gestionnaires représentés par l’Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection ont mené des entrevues le 17 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M<sup>me</sup> Isabel La Chance** à titre de coordonnatrice des services de ressources informatiques à compter du 29 juin 2020, conformément au *Règlement régissant les conditions d’emploi des cadres scolaires des commissions scolaires* et des politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l’unanimité**

Le président et la directrice générale félicitent M<sup>me</sup> La Chance et lui souhaite la bienvenue à l’équipe de gestion.

## 13.0 Clôture

Le président demande que le texte suivant soit inscrit au procès-verbal :

*Ce soir représente la dernière séance du conseil de l’année scolaire. Je peux vous dire que, pour les membres du conseil, elle laisse une impression douce-amère.*

*En éducation, l’année 2019-2020 est une année que nous n’oublierons jamais, remplie de nombreuses épreuves et autant de réussites.*

*Avant de commencer la partie consacrée à la reconnaissance, j’aimerais exprimer la profonde gratitude du conseil pour le niveau d’engagement dont ont fait preuve les employés de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pendant cette période incertaine.*

*Je suis si fier d’être le président de notre commission scolaire. Nous avons été témoins d’un si grand nombre de belles histoires et de belles initiatives sur les réseaux sociaux de notre commission scolaire, de nos écoles et de nos centres.*

*Il n’y a aucun doute que nous savons comment nous mobiliser quand la situation se corse.*

*Merci à nos équipes du centre administratif qui ont su appuyer nos écoles et nos centres et assurer la transmission des communications dans les plus brefs délais. Merci d'avoir su vous adapter si rapidement à la réalité du télétravail et d'avoir continué à offrir des services de qualité à nos parties prenantes malgré le contexte difficile. Merci d'avoir gardé le contact, malgré le sentiment d'isolement que le confinement a pu vous causer.*

*Merci à nos équipes des services de garde d'urgence qui ont répondu à l'appel en étant présentes pour les familles, et ce, tous les jours.*

*Merci à nos concierges qui ont assuré la sécurité de nos immeubles et respecté les lignes directrices de la Santé publique.*

*Merci à nos enseignantes et enseignants qui ont démontré leur capacité d'adaptation et ont su apprendre avec rapidité de nouvelles façons d'enseigner et de rester en contact avec nos élèves et nos familles.*

*Merci aux directions et aux directions adjointes d'école et de centre qui ont su demeurer des leaders positifs dans ces moments d'incertitude et offrir du soutien à leurs équipes.*

*Merci à nos syndicats et à nos associations pour leur ouverture et leur flexibilité.*

*Merci à chacun d'entre vous, qui avez travaillé des heures innombrables tout en ne négligeant pas vos tâches habituelles en plus de toutes les responsabilités additionnelles en lien avec la COVID-19 que personne n'aurait pu anticiper.*

*Le conseil aimerait dire un merci tout spécial à nos parents et élèves. Nous savons que cette période a été difficile et nous vous sommes reconnaissants pour votre compréhension et votre patience dans cette situation inédite.*

*Et finalement, j'aimerais remercier mes consoeurs et confrères membres du conseil pour leur soutien continu au cours de la dernière année. Nous avons parfois eu des divergences de position, mais nous réussissons toujours à travailler ensemble pour le bien des élèves et du personnel, et je vous en suis très reconnaissant.*

*Nous sommes plus qu'une commission scolaire. Nous sommes une famille. Comme M<sup>me</sup> Absolonne et moi-même l'avons dit à maintes reprises au cours des dernières semaines : c'est ensemble que nous traverserons cette épreuve.*

Il souhaite à tous et à toutes un bel été, en santé et en sécurité.

Il est proposé par la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 21 h 46**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 23 septembre 2020**